

Musée de la Vie wallonne

Cycle de conférences 2013

LA SOCIÉTÉ EN QUESTIONS

REGARDS SUR LE CRIME



**20 JUIN ■ LA PRISON :
HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN**
par Gérard de CONINCK, ancien Directeur de la prison de Lantin et Axelle FRANÇOIS, Sexologue et Criminologue - Directrice de la prison d'Andenne

L'exposé à deux voix, celle d'une jeune directrice et d'un ex-directeur, posera la question du sens de la prison aujourd'hui. Prenant appui sur le vécu du quotidien carcéral et sur l'évolution des prisons en Belgique, il soulignera les points problématiques de notre système pénitentiaire actuel tout en posant la question de la prison future, celle du dernier recours. La peine d'emprisonnement sera également située dans le contexte de développement des sanctions en communauté visant à inclure plutôt qu'à exclure.

CYCLE II : QUESTIONS DE SOCIÉTÉ *



**26 SEPTEMBRE ■ L'IMAGE POPULAIRE
DE L'IMMIGRÉ FLAMAND EN WALLONIE
AVANT 1914**
Par Yves QUAIRIAUX - Historien

L'immigration flamande joua un rôle crucial dans le développement démographique et économique de la Wallonie des années 1850 jusqu'au déclin de ses industries traditionnelles. Ces immigrants suscitérent des images contrastées longtemps vivaces dans les milieux populaires wallons, particulièrement à Liège et dans le Hainaut. L'exposé retracera brièvement les grandes lignes de ce phénomène migratoire et s'attachera à décrire et analyser les stéréotypes générés au sein de l'opinion wallonne. Au niveau des sources, une attention particulière sera réservée à la littérature dialectale wallonne, de loin la plus riche dans l'espace européen.

* Cycle II : Le Musée est exceptionnellement accessible jusqu'à 19h30



**24 OCTOBRE ■ «OH, BOY, COOL !»
OU L'AMÉRICANISATION DE NOTRE
SOCIÉTÉ**
Par Françoise LEMPEREUR, Docteure en information et communication, titulaire des cours de patrimoine immatériel à l'Université de Liège

L'american way of life semble la préférée de nos jeunes, vêtus de jeans et de tee-shirts, mâchant un chewing gum et buvant du Coca-Cola, le casque, diffusant du pop-rock, vissé sur les oreilles... Pourtant, son adoption chez nous est ancienne et concerne toutes les générations : contes de fée revisités en dessins animés par Walt Disney, cantiques influencés par le gospel, cuisine industrialisée... exigeant une remise en forme grâce au jogging ou au stretching. Des séries télévisées aux jeux de rôle, en passant par Halloween, le Père Noël ou les modes de communication, Françoise Lempereur tentera d'évaluer l'histoire, le sens et la portée de cette américanisation de notre société.



**5 DÉCEMBRE ■ « VENEZ, VENEZ, SAINT
NICOLAS ! » ENTRE LÉGENDES, RITES ET
TRADITIONS WALLONNES**
Par Anne DRECHSEL, Responsable Médiation culturelle au Musée de la Vie wallonne

Des vitae à la fête actuelle du 6 décembre, la conférence abordera les différents aspects que recouvrent, hier et aujourd'hui en Wallonie, les coutumes populaires concernant le patron des enfants sages. Si certaines pratiques culturelles liées au grand saint distributeur de friandises et de jouets sont encore bien présentes dans nos régions, d'autres se perdent ou ont disparu. C'est à travers des objets et archives des collections du Musée de la Vie wallonne que ces riches traditions fortement ancrées dans notre patrimoine immatériel seront détaillées. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'exposé lèvera un coin du voile sur la magie de saint Nicolas, ses couleurs, ses airs et ses saveurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Toujours à 19h30
Les soirs de conférences, accès à l'exposition
« Crimes de sang ». Une exposition sur la vie »
ou au Musée jusqu'à 19h30*

ENTRÉE

5 € (incl. Musée ou exposition)
Etudiant/Senior : 4 €
Réservation souhaitée

INFOS ET RÉSERVATIONS

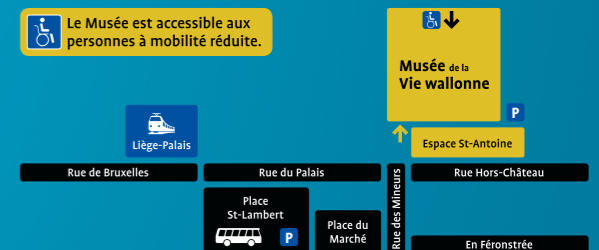
au 04 237 90 50 ou info@viewallonne.be


ACCÈS

Bus : TEC Liège-Verviers vers la Place Saint-Lambert
Voiture : E40/E25 vers Liège centre
Train : gare du Palais

Accessible aux personnes à mobilité réduite

MUSÉE DE LA VIE WALLONNE
Cour des Mineurs à 4000 Liège
www.viewallonne.be



 www.facebook.com/viewallonne

Avec le soutien de la Fondation d'Utilité publique - Musée de la Vie wallonne
Éditeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A - 4000 Liège - Ne pas jeter sur la voie publique

LES CONFÉRENCES DU MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

Dans un esprit contemporain et ouvert, le Musée de la Vie wallonne présente un cycle de conférences, en deux parties, inscrit dans son temps. En tant que musée de société, l'institution propose des moments d'informations et d'échanges pour susciter le débat et générer la réflexion.

La première partie du cycle de conférences (de mars à juin 2013) est consacrée à l'exposition « Crimes de sang. Une exposition sur la vie ». Les sujets proposés permettent soit d'approfondir certaines thématiques évoquées dans l'exposition, soit d'en aborder de nouvelles. Les conférenciers sont des spécialistes reconnus dans leur discipline, avec, pour la plupart une expérience de terrain.

La seconde partie du cycle (de septembre à décembre 2013) s'axe sur des sujets en lien avec la démarche ethnographique du Musée et la société. Par la diversité des matières envisagées, le Musée a pour objectif de toucher un public hétérogène.

Les conférences ont lieu à l'Auditorium du Musée de la Vie wallonne à 19h30, le mardi ou le jeudi.

Le ticket donne également accès au Musée ou à l'exposition « Crimes de sang. Une exposition sur la vie ».

CYCLE I : LE CRIME EN QUESTIONS *

Dans le cadre de l'exposition-événement « Crimes de sang. Une exposition sur la vie » qui se tient au Musée de la Vie wallonne du 15 mars au 15 septembre 2013, des experts apportent leur point de vue et leurs connaissances sur des thématiques liées au crime.



28 MARS ■ BLANC COL, ROUGE SANG

Par Michaël DANTINNE, Criminologue
Université de Liège

Le crime, lui aussi, a ses figures de proue : les tueries de masse, l'homicide, les infractions à caractère sexuel, les agressions ou encore le terrorisme. Il est une forme de criminalité souvent oubliée, sur laquelle se penche une branche de la criminologie, c'est celle en lien avec la « vie des affaires ». Elle concerne non seulement les fraudes en tous genres, qui laissent des gouffres financiers béants et des actionnaires ou des épargnants totalement dépouillés, mais aussi des comportements particulièrement « victimisants », dans la chair et plus seulement dans le portefeuille: médicaments mis sur le marché malgré les dangers graves pour la santé des consommateurs, utilisation de matériaux potentiellement mortels dans la construction, pollutions volontaires et souvent cachées, ... Ce sont ces comportements que cette conférence entend approcher en évoquant des scandales, intervenus en Belgique ou ailleurs, comme ceux de la thalidomide, du Mediator, de l'amiante, de la Ford Pinto, du Love Canal, ... Sans aucun parti pris. Sans la moindre complaisance. Et avec une volonté de d'abord comprendre, pour ensuite agir.



16 AVRIL ■ LES EXPERTS, ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

Par Philippe BOXHO, Professeur à l'Université de Liège - Médecine légale, Criminalistique, Déontologie, Président de l'École de Criminologie, Président du Conseil de l'Ordre des Médecins de Liège et Directeur de l'Institut médico-légal

Philippe Boxho fera la clarté entre le mythe de l'expert et la réalité de son devoir. Très souvent appelé comme expert auprès des tribunaux, son nom apparaît régulièrement dans les récentes affaires qui ont fait la triste actualité des procès de cours d'assise. Ce métier si particulier est un véritable outil d'investigation de la police scientifique, bien éloigné des images véhiculées par les séries télévisées à succès.

* Cycle I : L'exposition « Crimes de sang. Une exposition sur la vie » est exceptionnellement accessible jusqu'à 19h30



25 AVRIL ■ LA RÉPRESSION DES « CRIMES DE SANG » DANS NOS RÉGIONS, DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS

Par Julien MAQUET, Maître de conférences à l'ULG.
Premier Attaché à l'Institut du Patrimoine wallon

Cette conférence tentera de dresser un panorama de la répression des « crimes de sang. Une exposition sur la vie », c'est-à-dire des différentes formes d'homicides, à Liège et dans les régions avoisinantes, du Moyen Âge à notre époque actuelle. Julien Maquet déterminera la spécificité des procédures mises en œuvre au fil du temps, les principales juridictions concernées et les différents types de « mises à exécution » arrêtées par ces dernières, le tout étant accompagné d'une riche iconographie.



30 MAI ■ LE CRIME AU QUOTIDIEN

Par François PERILLEUX, Chef de la division
« Homicides » à la Police Judiciaire Fédérale de Liège

Cette conférence fait le point sur la section crime dans le paysage policier aujourd'hui. Maigret est-il dépassé ou toujours d'actualité ? Les enquêteurs sont-ils des robots efficaces ou des êtres humains sensibles ? Une descente, comment ça se passe ? Comment identifier l'auteur et quels moyens sont mis en œuvre ? Comment respecter la complexité des lois et gérer les contraintes juridiques ?



6 JUIN ■ LA PRISON AU QUOTIDIEN

Par Jean-Marc MAHY, animateur, comédien
et ancien détenu

Jean-Marc Mahy a passé dix-neuf ans en prison : un jour, la petite délinquance de l'adolescent a tourné à la tragédie, et deux hommes sont morts. Entré à dix-sept ans, il en sort à trente-six. Soucieux de désamorcer la fascination de certains jeunes devant l'image de durs qui colle à la peau de ceux qui sont passés par une institution publique de protection de la jeunesse ou la prison, il n'a cessé de témoigner de son parcours. Des gamins qui ont fait l'expérience de l'incarcération crânent à leur sortie : face aux copains, ils ne diront pas qu'ils n'en menaient pas large et qu'entrer en prison revient à vivre en enfer.



13 JUIN ■ LES ENFANTS SOLDATS

Par Maître Jean-Louis GILISSEN, Avocat au Barreau de Liège, Ancien procureur général adjoint dans la mission ONU au Timor et Avocat défense animateur radio mille collines

Avocat largement reconnu pour son travail en droit pénal international, Maître Gilissen fera le point sur la problématique juridique des enfants soldats. Il présentera également le fonctionnement des différentes instances juridiques internationales de l'ONU à travers l'évocation de son parcours onusien unique. Il est membre fondateur du barreau de la CPI et fut conseiller auprès de l'ONU pour la création de la CPI.